

BUREAUX
ROUBAIX - 49-51, Grande-Rue. Tél. 277.23, 277.30 et 277.34
TOURCOING - 11, rue Carpentier. Tél. 71
LEZEAU - 11, rue Pauline. Tél. 52.21
PARIS - 23, boulevard Poissonnière. Tél. Provenç. 17.24
MOUSCROUX - 10, rue de la Station. Tél. 5.44
ANCIENS DIRECTEURS
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre!
 Comment voulez-vous que le public devine ce que vous vendez si vous ne le lui dites pas? Les journaux le disent pour vous.

L'application du Code de la famille

Le décret-loi du 29 juillet dernier, que l'on appelle généralement le Code de la Famille, a été accueilli avec satisfaction, on peut le dire, par tous les citoyens, et il a soulevé, parmi ceux qui doivent en être les bénéficiaires, un élan d'espérance.

D'espérance, disons-nous... Car le Code de la Famille n'était pas applicable dès sa promulgation. Il ne doit, pour certaines parties essentielles, entrer en vigueur que le 1^{er} janvier prochain.

A cette date, d'après le décret, doivent cesser d'exister les allocations de l'encouragement national aux familles nombreuses, les allocations d'assistance, les primes à la natalité.

Par contre, doivent être attribuées des primes à toute première naissance survenant dans les deux premières années du mariage, des allocations familiales à partir du second enfant, pour toute personne exerçant une activité professionnelle. Il doit s'y adjoindre des prêts aux jeunes ménages ruraux.

Tout cela, nous l'avons signalé, réalise d'importants progrès et nous rapproche de cette péréquation des charges qui s'apparente, entre citoyens d'un même pays, à la stricte justice.

Cependant, il faut encore des décrets d'application, et on les attend. Mais une question se pose, et les circonstances dans lesquelles nous sommes actuellement appelés à vivre la rendent pressante. Ces décrets seront-ils rendus? En d'autres termes, l'espérance que ressentent actuellement les chefs de nos foyers peuplés ne sera-t-elle pas déçue?

Cette déception serait cruelle. Si l'état de guerre impose de lourdes charges à l'Etat, et à tous les citoyens des sacrifices, il n'est que juste de reconnaître que ces sacrifices pèsent surtout sur les familles nombreuses. Certaines professions sont en sommeil, certains établissements se trouvent en chômage partiel, certains travailleurs — nous pensons surtout à ceux que l'on range dans la catégorie des indépendants — voient leur situation terriblement diminuée. Et pourtant jamais le pays n'a pris davantage conscience de ce qu'il doit à ses familles, aux chefs de nos foyers, aux citoyens qui élèvent des enfants, à leurs frais, risques et périls. Quelles que soient les nécessités présentes, ce n'est pas le moment de méconnaître leur si méritoire effort. C'est, au contraire, celui de l'appuyer et de le faciliter.

Ce qu'il en sera, nous ne le savons pas encore. Ce que nous savons, c'est que l'effort national, si bien commencé en faveur des familles, est plus que jamais indispensable.

Il y a un autre problème, la situation, au regard des allocations familiales professionnelles, des attributaires qui ont été mobilisés aux armées. Cette situation a paru dès l'abord délicate. Nous sommes heureux de constater que, grâce à des efforts patrouaux qu'il est juste de reconnaître, elle est en bonne voie d'arrangement et que déjà des précédents existent que l'on cherchera par la suite à étendre. Nous reviendrons prochainement sur ce sujet et pourrions signaler des réalisations véritablement pratiques et intéressantes.

Enfin, il existe un point que le Code de la Famille a tranché, non pas à une échéance plus ou moins lointaine, mais sans délai. C'est celui qui concerne la chasse aux

Le gouvernement va-t-il demander une prorogation des pleins pouvoirs?

Paris, 16 novembre. — La délégation des présidents des groupes politiques de la Chambre s'est réunie sous la présidence de M. Léon Bérard, qui lui a rendu compte de l'entrevue qu'il a eue avec M. Marcel Héraud, il a eue avec le président du Conseil.

Après avoir envoyé un certain nombre de questions à l'examen des grandes commissions permanentes compétentes, la délégation a manifesté son regret que les efforts tentés en vue de la reprise économique fussent insuffisants et gâtés par le fait que la zone des armées est trop étendue. A cet égard, sur une proposition de M. Maurice Fécot, adoptée à l'unanimité, elle a demandé que le ministère ait à l'égard de la Haute-Savoie aux Alpes-Maritimes fit l'objet d'un nouvel examen.

La délégation s'est préoccupée de l'action communautaire exercée, et peut-être appuyée, par les propositions étrangères. Elle a ensuite examiné les différentes questions soulevées par la rentrée du Parlement.

Elle a envisagé le dépôt de certaines interpellations et a décidé, sur la proposition de M. d'Audiffret-Fresquet et de M. Félix Gouin de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance, le 23 novembre, l'examen de la demande éventuelle de pleins pouvoirs.

Les mobilisés de la classe 1911 vont être renvoyés dans leurs foyers

M. H. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la défense nationale, a annoncé hier que les mobilisés de la classe 1911 seraient renvoyés provisoirement dans leurs foyers avant la fin du mois et qu'un nouveau contingent de mobilisés militaires des classes les plus anciennes, serait libéré prochainement pour être remis à la disposition des populations civiles.

Le refus opposé par Hitler à l'offre de médiation de la Belgique et de la Hollande est définitif, dit-on à Berlin

DÉSORMAIS L'ALLEMAGNE N'ENVISAGE PLUS QUE LA GUERRE VICTORIEUSE ET SON BUT EST LA DESTRUCTION DE L'EMPIRE BRITANNIQUE



Cette partie du territoire hollandais qui est constamment en état d'inondation, constituerait un obstacle infranchissable pour une armée motorisée. (Ce document a été pris quelques mois avant qu'il soit question de guerre).

Bruxelles, 16 novembre. — On mande de Berlin à l'Agence Be'ga: Dans les milieux allemands compétents, on dit que la réponse verbale donnée mercredi par von Ribbentrop à l'ambassadeur de Belgique et au ministre des Pays-Bas constitue la réponse définitive de l'Allemagne à l'initiative des deux souverains.

Le fait, que cette initiative a été communiquée par télégramme n'exige pas — toujours d'après les milieux allemands en question — que l'Allemagne adopte le même moyen de communication.

Les chefs de mission diplomatique ont, avant tout, les représentants des chefs d'Etat et non les représentants des gouvernements. Il s'agit de la réponse transmise aux chefs de mission constituée une transmission au chef d'Etat lui-même.

Les cercles diplomatiques allemands s'étaient avec violence contre les interprétations données par la France et l'Angleterre à la réponse du Reich.

Is disent que toute la propagande des alliés oscille entre deux pôles: tantôt elle accuse l'Allemagne de faiblesse et interprète son désir de paix comme de l'impulsance, tantôt elle soutient que le manque de préparation à la guerre, de l'Allemagne, l'empêche de passer à l'offensive.

Et ils ajoutent qu'il est outrageant de soutenir que l'Allemagne aurait exercé une pression sur la Hollande et sur la Belgique pour obtenir, de la part de ces deux pays, une démarche en faveur de la paix.

La position officielle de l'Allemagne est, d'après ces milieux, définitivement arrêtée.

« L'Allemagne, disent-ils, a toujours montré une très grande disposition en faveur de la paix; mais elle a toujours soutenu qu'elle était tout aussi disposée à faire la guerre. »

« Sa disposition en faveur de la paix ayant été rejetée avec mépris, elle maintient fermement et exclusivement sa disposition à la guerre et ce qui plus est, à la guerre victorieuse. »

(Lire la suite page 2.)

BILLET PARISIEN LES RAISONS DU REFUS ALLEMAND

PARIS, 16 NOVEMBRE (minuit). — La réponse de l'Allemagne à la proposition de médiation faite par les souverains de Belgique et de Hollande est bien telle que l'avaient fait prévoir les observateurs neutres. L'Allemagne répond sans répondre: elle se dérobe.

Elle menaçait les pays neutres en leur reprochant de faire cause commune, au moins sur le plan économique, avec les Alliés. Parmi ces pays neutres, ceux qui paraissent les plus menacés firent la preuve éblouissante de leur bonne foi en lançant aux belligérants un suprême appel à la conciliation. Ils s'engagèrent à favoriser toute négociation pouvant avoir la paix pour but. Mais ces propositions une fois formulées, l'Allemagne, qui n'avait cessé de proclamer qu'elle ne voulait pas la guerre à l'Occident, les rejette dédaigneusement.

Il est vrai qu'entre-temps la France et l'Angleterre avaient répondu qu'elles étaient prêtes à étudier toute proposition de paix comportant la restauration du droit violé et des garanties pour l'avenir. Ce sont précisément ces conditions qui ont été jugées inacceptables par l'Allemagne nazie. Celle-ci ne voulait pas abattre ses cartes, mais la définition claire de leurs buts de guerre par les deux grandes démocraties l'oblige à prendre position sur un point essentiel.

Ainsi, elle avoue qu'elle ne veut pas rendre leur indépendance à l'Autriche, à la Tchécoslovaquie et à la Pologne. La paix qu'elle veut instaurer est bien une paix de violence et d'injustice. Elle affirme que toute concession de sa part lui donnerait les apparences de la peur et de la faiblesse et que, pour cette raison, elle ne peut rien abandonner de ses conquêtes. Mais alors, pourquoi parler de paix? Supposait-elle donc que la France et l'Angleterre

Le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, Sir Ronald Campbell, a remis ses lettres de créance à M. Albert Lebrun

Paris, 16 novembre. — Le président de la République a reçu jeudi, à 11 h. 30, en audience officielle, S. Exc. Sir Ronald Hugh Campbell, qui lui a remis les lettres par lesquelles le roi de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord l'accrédite auprès de lui en qualité d'ambassadeur.

« Sa Majesté, a déclaré notamment l'ambassadeur, me charge de vous assurer de ses sentiments de profonde amitié pour la France. Elle conserve, ainsi que la reine, les souvenirs les plus émus de l'accueil que leur révéra le peuple français lors de leur visite à Paris, ainsi que de votre séjour en Angleterre. »

« Lorsque mon prédécesseur eut l'honneur de remettre à Votre Excellence ses lettres de créance, la France et l'Angleterre n'avaient qu'une idée, qu'un espoir, la paix. Aujourd'hui, nos deux peuples sont obligés, pour la deuxième fois en vingt-cinq ans, de prendre les armes contre l'agresseur. Héritiers de traditions séculaires de foi et de liberté, ils combattent pour les défendre. Ils savent que leur sol et l'avenir de leurs fils sont en jeu. Ils savent que leur seule victoire peut assurer aux pays de l'Europe le droit de vivre et de travailler en paix. »

« Pour remporter la victoire, il faut consolider l'union de nos cœurs et nos efforts. Aujourd'hui, comme en 1914, la Grande-Bretagne partage les angoisses et les espoirs de la France, elle admire son sang-froid et son courage, elle se range à ses côtés avec toutes ses ressources. »

Le président de la République, dans sa réponse, a dit notamment: « Vous avez souligné en des termes dont je vous remercie, les liens exceptionnels qui existent entre nos deux nations, l'amitié qui les a unies dans la paix, qui les rapproche encore dans la guerre, l'ardent avec laquelle elles luttent ensemble pour faire triompher les mêmes notions de justice et de liberté, luttant en commun dans la bataille à laquelle elles ont été contraintes sous leurs fils, toutes leurs ressources. »

« Cette communauté absolue de pensée et d'action, cette solidarité totale qui caractérise d'une manière si remarquable les relations de la France et de la Grande-Bretagne reposent sur la confiance inébranlable qu'elles éprouvent l'une envers l'autre, sur la volonté égale qui les anime de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire. »



Un tirailleur marocain, qui s'est brillamment comporté au feu parle devant le micro. (Trampus (19.502))

LE RÉGIME HITLÉRIEN EST-IL EN DANGER?

D'après les mesures de précaution et de répression qui ont été prises les craintes des dirigeants nazis vont des monarchistes aux communistes

L'ex-kaiser est inquiet au sujet des membres de sa famille

Paris, 16 novembre. — Le correspondant du « Daily Express » à Amsterdam affirme qu'une grande inquiétude règne à Dorn, chez l'ex-kaiser, au sujet des autres Hohenzollern qui vivent en Allemagne.

Depuis des semaines, l'ex-kaiser attendait des messages de ses enfants et petits-enfants. Ses lettres seraient restées sans réponse.

L'ex-kronprinz est virtuellement interné dans sa résidence de Potsdam et l'administration allemande des téléphones refuse de brancher les appels sur son numéro.

Le prince Louis-Ferdinand, fils du kronprinz, serait étroitement surveillé. C'est à lui que le kaiser aurait dévolu ses droits au trône.

De son côté, le correspondant du « Daily Sketch » à Amsterdam annonce que le Gestapo, muni d'ordres d'Hitler d'annihiler, à tout prix, les menées monarchistes dans l'armée, a arrêté plusieurs officiers supérieurs, au Grand Quartier Général, à Godesberg.

Parmi eux, selon des messages qu'il aurait reçus les milieux des Hohenzollern en Hollande, se trouverait le prince Louis-Ferdinand. Malgré les protestations de ses supérieurs, il aurait été emprisonné à Cologne.

Le dernier message reçu par le kaiser à Dorn lui aurait annoncé que ses petits-fils, dans l'armée, sont en bonne santé, mais incapables, par suite de blessures, de communiquer avec lui actuellement.

On dit même que le général von Brauchitsch, commandant en chef de l'armée, est suspect. Depuis l'attentat de Munich, il ne serait plus en possession de pleins pouvoirs. Il aurait été transféré au général von Keitel, qui serait le favori d'Hitler.

Le général Fedor von Bock, accusé de favoriser l'opposition à la politique russe d'Hitler, aurait perdu sa position à l'état-major.

Propos de guerre L'AUTRE GUERRE

Nous voulons parler de la guerre économique qu'il nous faut gagner en même temps que la guerre militaire.

Dès le début du conflit, le gouvernement, avec une insistance dont il est juste de le louer, a demandé au pays de maintenir dans toute la mesure possible son activité industrielle et commerciale. Dans des appels éloquentes, M. Edouard Daladier et la plupart des ministres, ont montré la nécessité de produire et même d'exporter. Il leur fallait pour nous aider à traverser la dure période actuelle, donner du travail à la main-d'œuvre libre, et, en nous procurant des devises étrangères, épargner nos réserves d'or.

Disons tout de suite que les industriels et les commerçants français n'ont pas attendu qu'on leur rappelle ces nécessités pour se mettre immédiatement et complètement à la disposition de la nation. Avant même l'ouverture des hostilités, par de nombreuses initiatives, ils avaient affirmé leur volonté de défendre avec ardeur les intérêts et la réputation de la France sur tous les marchés intérieurs et extérieurs. Et il n'a pas dépendu d'eux que les résultats de deux mois et demi de production dirigée fussent plus satisfaisants.

Car, s'il est aboulément certain qu'on « aura » les Allemands, il est beaucoup moins sûr qu'on « aura » M. Lebreun.

On prétendait autrefois que l'Europe nous envoie notre bureaucratie: pourquoi, mon Dieu, ne la lui a-t-on pas donnée?

Voyez ce qui se passe sur le plan de la production industrielle, à une heure où, comme l'écrit le général Duval, « il faut surtout aller vite, c'est-à-dire ne s'embarasser ni de règlements, ni de papiers, ni de considérer qu'une seule chose, le but à atteindre ». Les lenteurs et les contradictions des décisions administratives mettent de terribles entraves à la marche des affaires et empêchent les ateliers et les usines de tourner à bloc comme on le demande.

Or, tandis que la production française est dans l'impossibilité de remplir ses engagements et de faire ses livraisons en temps voulu, la concurrence étrangère est aux aguets.

L'Allemagne a entrepris un effort considérable pour maintenir et étendre sa clientèle commerciale dans les pays neutres. Beaucoup de ceux-ci ont pour la France une sympathie effective et qui ne demande pas mieux que de se manifester, pratiquement. Allons-nous la décourager par des formalités compliquées, inextricables, prohibitives? Il y a là un danger pressant, immense, qu'il ne faut pas se laisser de dénoncer.

L'effort magnifique de la nation ne doit pas être contrecarré par l'ignorance et l'inertie de M. Lebreun.

Louis DARTOIS.



Des officiers britanniques devant la coupole d'un ouvrage de la ligne Maginot. Franco-Press (19.434)



Le Bürgerbrau Keller, de Munich, où a eu lieu l'attentat contre Hitler. L'explosion provoqua l'écroulement du plafond à l'endroit où se tenait le chancelier pendant son discours. Franco-Press (19.757)